Conseil d'administration

Président :

> M. François FEUILLET

Administrateurs:

> Mme Marie-Hélène FEUILLET

> M. Jean DUCROUX

> M. Michel BARBIER

➤ M. François BALEYDIER

Commissaires aux comptes titulaires

> MAZARS & GUERARD

> FIDULOR & ASSOCIES

Composition du capital au 31 août 2001

TOTAL	100,00 %
> FLOTTANT	<u>40,49 %</u>
FINANCIERS NOMINATIFS	2,60 %
➤ SALARIEES et INVESTISSEURS	
➤ E.D. ENTREPRISES (autocontrôle)	6,02 %
➤ M. François FEUILLET	50,89 %

Comité Exécutif

➤ M. François FEUILLET Président Directeur Général ➤ Mme Marie-Hélène FEUILLET Directeur Général Adjoint ➤ M. Jean-Bernard BOULET Véhicules de loisirs M. Guido CARISSIMO Véhicules de loisirs ➤ M. Jean-Paul FASSINOTTI Véhicules de loisirs > M. Michel FREICHE Directeur Administratif et financier > M. Régis GUIMONT Equipement du Jardin > M. Christian LAFUGE Remorques > M. Guy LONGUEVILLE Communication > M. Robert SAINT OLIVE Matériel de camping > M. Henri TOROSSIAN Accessoires pour véhicules de loisirs

Responsables de l'information

➤ M. François FEUILLET 01.44.52.16.30
 ➤ M. Guy LONGUEVILLE 01.44.52.16.52

*** · ***

SOMMAIRE

***** • •

1

2

	Orgar	าเgra	mme
--	-------	-------	-----

- ➤ Composition du capital
- Composition du conseil et du comité exécutif

*** · ***

➤ Rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte du 8 Janvier 2002

*** · ***

Comptes consolidés au 31 août 2001
 Annexe aux flux de trésorerie
 Annexe aux comptes consolidés
 Rapport des commissaires aux comptes
 sur les comptes consolidés

- > Comptes sociaux au 31 août 2001
- > Annexe aux comptes sociaux
- > Tableaux des filiales et participations
- > Tableau des résultats des 5 derniers exercices
- ➤ Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

*** · ***

> Texte des résolutions de l'assemblée générale mixte

***** • •

*** · ***

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 8 JANVIER 2002

*** · •**

L'exercice clos le 31 août 2001 a été caractérisé par :

- → une croissance de 10,7% du chiffre d'affaires consolidé qui s'est élevé à 527,5 M€
- → une nouvelle progression de la rentabilité : le résultat net avant dotation des écarts d'acquisition progresse de 20,5 % et s'élève à 5,7 % du CA (29,9 M€)
- → une politique commerciale réorientée dans l'ensemble de l'Europe autour d'un nombre de marques réduit
- → l'achèvement de la rénovation de l'outil industriel

- → une croissance externe limitée à deux opérations
- → une gestion dynamique de l'organisation et des ressources humaines.

Trigano devrait bénéficier, en 2002, de conditions de marché soutenues et utiliser les opportunités qui ne vont pas manquer de se présenter tant au niveau des prix de revient que des opérations de croissance externe. A plus long terme, Trigano est persuadé de la pertinence de son choix stratégique de devenir le leader européen de l'équipement des loisirs en raison de l'évolution importante de ce marché.

***** • •

CA consolidé = 527,5 M€ (+ 10,7 %)

Les cinq activités de Trigano ont connu des évolutions contrastées cette année. Fondamentalement, la tendance du marché européen a été positive et Trigano a saisi toutes les opportunités de renforcer ses positions hors de France.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation a représenté 39,4 % du chiffre d'affaires total.

Les produits fabriqués et vendus à l'étranger représentent en 2001 25,0 % du chiffre d'affaires consolidé (23,5 % en 2000).

(en millions d'€)	2001	2000	Evolution 2000/2001 (en %)	2002 Prévisions
- Véhicules de loisirs	370,8	322,5	+ 15,0	405
- Accessoires pour VDL	36,3	31,4	+ 15,6	41
- Matériel de camping	37,4	43,5	- 14,0	47
- Equipement du jardin	38,7	39,6	- 2,3	41
- Remorques	40,7	36,3	+ 12,1	44
- Sous-traitance et divers	3,6	3,4	+ 5,9	3
TOTAL	527,5	476,7	+ 10,7	581

→ Véhicules de loisirs.

L'activité véhicules de loisirs a continué à croître de façon rapide (15,0 % dont 11,7 % de croissance organique). En fait, cette croissance recouvre une évolution inégale selon les produits.

Les ventes de camping-cars continuent de bénéficier d'un marché porteur en France (+ 19,1%) même si les marchés allemands (+ 2,7 %) et italiens (0,7 %) ont montré un certain essoufflement dans la croissance.

Les ventes de camping-cars ont atteint 12.011 véhicules (10.777 en 2000).

Les caravanes sont en légère régression, suivant en cela la baisse du marché français (- 8,3%) sur lequel Trigano a sa plus grosse part de marché. 6.469 caravanes ont été vendues (6.765 en 2000).

Les résidences mobiles ont connu un développement moins rapide que prévu (387 résidences vendues contre 154 en 2000).

Les ventes de résidences mobiles aux terrains de camping ont été freinées par les retards d'indemnisation des dégâts de la tempête de 2000 mais aussi par la diminution de leur capacité d'emprunt du fait d'une saison 2000 plus faible que prévu.

La location de camping-cars a progressé de 43% pour atteindre 2,43 M€. Le site internet a permis de produire 12 % des locations.

Le financement des VDL, par l'intermédiaire de Loisirs Finance -participation à 49 % de Trigano- a progressé. En 2001 la production s'est élevée à 54,9 M€ (50,4 M€ en 2000) et l'encours au 31/08/01 a atteint 96,2 M€.

→ Accessoires pour véhicules de loisirs.

Cette activité a progressé de 15,6 % par rapport à l'exercice précédent qui avait pourtant bénéficié de l'effet « tempête ». Trois des cinq sites de cette activité ont été réimplantés dans des locaux plus importants et mieux adaptés d'envisager des gains de productivité. La mise en place en 2001 d'un site dédié aux pièces détachées pour véhicules de loisirs et l'introduction en septembre 2001 du catalogue « Trigano Service » devrait permettre une rapide progression се segment de marché fortement sur rémunérateur.

Durant les prochaines années, l'objectif primordial de cette activité sera de s'affirmer au niveau européen, principalement par des opérations de croissance externe.

→ Matériel de camping.

La nouvelle baisse de 14 % du chiffre d'affaires est certes imputable aux mauvaises conditions climatiques mais aussi à la régression du marché des auvents pour caravanes (29.286 auvents vendus contre 32.951 en 2000). Le démarrage du site de production de Soliman (Tunisie) permet d'envisager la fabrication de nouveaux produits à prix de revient réduit. Parallèlement, des marchés militaires qui avaient fait gravement défaut à Trigano depuis plusieurs années, lui ont été attribués pour 2002 (10,6 M€).

→ Equipement du jardin.

L'évolution de cette activité durant l'année 2001 a été fortement handicapée par les conditions atmosphériques calamiteuses de la période de mai à juillet sur la plus grande partie de l'Europe. Cela a eu comme conséquence la réduction des quantités vendues à niveau égal de référencement de produits par les distributeurs. C'est ainsi que 199.239 balançoires ont été vendues (227.595 en 2000).

Le marché n'est toutefois pas fondamentalement en régression et les parts de marché prises en Europe ainsi que les premières ventes en Amérique du Sud permettent d'envisager une croissance du chiffre d'affaires en 2002.

→ Remorques.

Cette activité a connu cette année encore une progression importante de son chiffre d'affaires (10,4 %). Soutenu par un marché porteur et par une diversification réussie dans la remorque industrielle, les ventes ont malheureusement été freinées par des capacités de production insuffisantes; 85.896 remorques ont été vendues (81.880 en 2000).

Les perspectives de développement des ventes sont bonnes et l'augmentation de la capacité de production permet d'envisager une nouvelle croissance en 2002.

Nouvelle progression de la rentabilité

En dépit de la croissance du chiffre d'affaires légèrement inférieure aux prévisions, les résultats sont en nette progression. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 53,4 M€ en progression de 15,1% par rapport à l'exercice précédent et représente 10,1 % du chiffre d'affaires (9,7 % en 2000). Le niveau des frais financiers a pu être réduit à 1,4 % du chiffre d'affaires (1,5 % en 2000).

La consommation de matières premières a légèrement régressé de 65,0 % de la production en 2000 à 64,9 % en 2001. Cela représente une amélioration sensible des conditions d'achat puisque l'évolution du mix de la production aurait du provoquer, à prix d'achat égaux, une hausse du pourcentage du coût de matières premières rapporté à la production.

Parallèlement, la productivité a continué de progresser puisque les frais de personnel ont régressé de 14,35% de la production à 14,01%.

Le résultat net avant dotation des écarts d'acquisition (29,9 M€) progresse de 20,5 % et ressort à 5,7 % du chiffre d'affaire (5,2 % en 2000). Le montant des écarts d'acquisition s'élève à 3,5 M€ (3,7 M€ en 2000). Notamment en raison de la fusion entre Trigano et Raclet la part des minoritaires dans le résultat régresse à 1,7 M€ (2,1M€ en 2000).

L'endettement financier après déduction des disponibilités et valeurs mobilières de placement représente 51,7 M€, soit 40,5 % de la situation nette (122,9 M€). Ce niveau d'endettement permet à Trigano d'envisager le financement de plusieurs opérations de croissance externe sans avoir à faire appel au marché par une augmentation de capital.

Une politique commerciale réorientée

Trigano a décidé, durant l'exercice, de concentrer sa politique commerciale sur un nombre réduit de marques. A cet effet, la marque Trigano a été mise en avant dans le domaine des auvents pour caravanes en remplacement des marques Auvents de France et Mas. De même, la gamme de produits à destination des terrains de campings comprend, outre les Résidences Trigano, et les tentes Trigano, une gamme de terrasses. Par ailleurs, des marques mineures (Van Royce, Terrasses de France, Interauvent, Liberty et Gruau) ont été abandonnées au profit de marques majeures.

- → Des synergies commerciales ont été exploitées par la distribution de plusieurs produits par une même organisation locale. Par exemple, Trigano GMBH, filiale de Trigano, commercialise depuis septembre 2001 en Allemagne les camping-cars Autotrail, Arca, CI, Challenger et Roller Team, ainsi que les caravanes Caravelair.
- → L'objectif de devenir leader européen de l'équipement des loisirs implique la mise en place de filiales assurant la commercialisation et la logistique en Angleterre, Espagne, Hollande et Scandinavie. Des solutions sont recherchées en ce sens.

Un outil industriel rénové

Le programme de renforcement de l'outil industriel annoncé l'année dernière a pu être mené à bien en 2001 et sur les premiers mois de l'exercice 2002.

→ Véhicules de loisirs

L'usine de San Gimignano (Italie) d'une surface portée à 25.000 m² est en service depuis le début du mois de septembre. Sa capacité de production devrait pouvoir progressivement être portée à 6.500 campingcars par an. Deux sites représentant au total 9.300 m² seront abandonnés avant février 2002.

L'usine de Grimsby (Angleterre) de 6.900 m² est en cours d'achèvement et devrait être mise en service en mai 2002. L'usine actuelle située à une quinzaine de kilomètres, sera revendue.

Le site de Pomezia (Italie) a été agrandi de $2.400~\text{m}^2$ et la capacité de production portée à 1.800~camping cars par an.

Enfin, le site de Tournon (Ardèche) a été recentré sur la fabrication de véhicules de loisirs par le transfert dans de nouveaux bâtiments des activités accessoires pour VDL et pièces détachées.

→ Accessoires pour véhicules de loisirs

Deux entrepôts modernes permettent d'accueillir l'activité Accessoires à Tournon (Ardèche) sur 8.000 m² et Pulnoy (Meurthe et Moselle) sur 2.700 m².

→ Remorgues

La construction d'extension des sites de Wlostowo (Pologne) et Reuilly (Indre) qui représenteront respectivement 2.000 m² et 5.600 m² est en cours d'achèvement. Ces deux bâtiments devraient être mis en service en avril 2002. La capacité de production progressera alors de 15.000 remorques par an pour atteindre 100.000 remorques.

→ Matériel de camping

L'usine de traitement des métaux (Tournon) dont Trigano était locataire, a été abandonnée suite à la mise en service de l'usine de La Roche de Glun (5.000 m²). A l'occasion de l'abandon de ce site, des métaux

lourds utilisés par les anciens exploitants ont été décelés dans le sol. L'ampleur des travaux et la détermination d'une responsabilité de Trigano font l'objet d'un litige avec l'Administration. Trigano, au vu du dossier, n'a pas jugé utile de constituer une provision relative à ce litige dans les comptes 2001.

Croissance externe limitée

L'année 2001 n'a pas permis d'effectuer d'opérations de croissance externe importantes. En effet, peu de possibilités se sont présentées correspondant aux critères stratégiques et aux niveaux de prix souhaités. Deux sociétés ont été acquises :

- → La société Arca (Italie), un des plus anciens constructeurs de camping-cars européens puisque le premier camping-car Arca date de 1961. Cette société a une production limitée à 500 camping-cars par an et un chiffre d'affaires de l'ordre de 15 M€. Son résultat est légèrement déficitaire. La mise en place des synergies achat, industrielles et commerciales devrait permettre à cette marque de forte notoriété de retrouver une croissance du chiffre d'affaires soutenue et une rentabilité comparable à celle des autres marques de Trigano.
- → La société Arts et Bois, fabricant de meubles pour véhicules de loisirs et sous-traitant de Trigano. L'achat de cette société dont le chiffre d'affaires s'élève à 2,5 M€ avec une rentabilité de l'ordre de 7% devrait permettre de sécuriser l'approvisionnement en meubles grâce à la coexistence de deux sites de production.

Gestion dynamique de l'organisation et des ressources humaines

Durant l'exercice, la gestion décentralisée a été renforcée par la mise en place de nombreuses transversalités et de sous-traitances internes plus importantes.

Le Comité Exécutif a été largement associé aux choix stratégiques, notamment pour la croissance externe.

Le Conseil d'Administration comporte deux membres indépendants et devrait mettre en œuvre en 2002 un comité d'audit et un comité des rémunérations.

L'effectif a progressé de 12,1 % durant l'exercice (2.750 contre 2.454) et comprend au 31 août 2001 183 personnes ne disposant pas d'un contrat à durée indéterminée.

L'effectif a une bonne flexibilité puisque durant l'exercice, à périmètre constant, 891 personnes ont été recrutées, principalement en contrat à durée déterminée pour faire face aux activités saisonnières. L'effectif s'est globalement rajeuni durant l'exercice et la pyramide des âges du personnel a un profil ne présentant pas de risque majeur à terme.

Inférieur à 30 ans	25,0 %
Entre 30 et 40 ans	28,6 %
Entre 40 et 50 ans	29,7 %
Plus de 50 ans	16,7 %

65 % de l'effectif est affecté directement à la production. Les 35% de l'effectif restant se répartissent entre la gestion de production (15%), le commercial (9%) l'administratif (8 %) et la recherche et développement (3%).

Les objectifs à poursuivre dans le domaine des ressources humaines sont :

- → la professionnalisation des effectifs de production,
- → la réduction du ratio d'effectif indirect (gestion de production et administration) en deçà de 20 % de l'effectif total.
- → l'amélioration de la flexibilité et de la capacité à faire face aux fluctuations de production.

Des accords seront recherchés dans ce sens avec les organisations représentatives du personnel.

Perspectives

La nouvelle situation économique doit être considérée comme une nouvelle opportunité pour le développement de Trigano :

- → Les loisirs continuent à être une des dépenses favorites des européens qui profitent largement de la réduction du temps de travail. Il est vraisemblable que les ménages arbitreront, même dans le cas d'une réduction de leur revenu, en faveur des dépenses de loisirs.
- Les produits de Trigano concourent tous, soit aux loisirs terrestres liés à des destinations européennes (matériel de camping, véhicules de loisirs) soit à des loisirs domestiques (remorques, équipement de jardin). Il est donc vraisemblable qu'une éventuelle régression des loisirs impliquant un déplacement aérien profite aux produits de Trigano.
- → L'évolution du prix des matières premières devrait permettre une nouvelle amélioration du résultat d'exploitation.
- Le ralentissement, reflété dans les valorisations d'entreprises, anticipé par les marchés financiers, devrait rendre les opérations de croissance externe plus faciles à mettre en œuvre et surtout moins coûteuses. Trigano pourrait donc accélérer son programme de duplication de ses activités sur l'ensemble du territoire européen.

*** · •**

L'évolution du temps libre vers une utilisation « 100 % loisirs » est en marche. Petit à petit, la nécessité de se reposer pendant des périodes larges s'estompe et laisse la place à des activités de loisirs. Ces activités répondent tout au long de l'année à des demandes fortes : se maintenir en forme physique, s'enrichir culturellement et découvrir le continent européen. Cette évolution est aujourd'hui beaucoup plus marquée pour la population des « middle age » (50-65 ans) qui disposent à la fois de l'aisance financière et

du temps nécessaires. Elle devrait, dans les prochaines années, s'élargir vers de nouvelles couches démographiques. Dans cette optique, Trigano devrait connaître un développement régulier de ses activités.

Comptes sociaux

Le bénéfice net de l'exercice (10,0 M€) est nettement supérieur à celui de l'exercice précédent (6,8 M€).

	2001	2000
- Résultat d'exploitation	2,6	2,2
- Résultat financier	10,4	5,7
- Résultat exceptionnel	(3,0)	(1,1)
- Impôt sur les bénéfices .		
TOTAL	10,0	6,8

Le résultat d'exploitation progresse de 18,7% grâce à la maîtrise des charges qui progressent de 8,7%. Le résultat financier est constitué pour la plus grande partie par des dividendes reçus des filiales (9,7 M€). Le résultat exceptionnel a été fortement impacté par les subventions d'équilibre accordées à Résidence Trigano (1,5 M€; Trio (0,8 M€) et Artix (1,2 M€).

*** · •**

Activité boursière

L'évolution du cours de Trigano a été contrastée durant l'exercice. Après un plus haut à 54,75 € le 19 février 2001, le titre s'est replié à 30,25 € le 31 août 2001.

Depuis son introduction le 19 mars 1998, le cours du titre retraité pour tenir compte de la division du nominal par 5 a néanmoins largement progressé :

19 mars 1999	5,79 €
31 août 1999	8,08 €
31 août 2000	29,52 €
31 août 2001	30,25 €

Durant l'exercice, le titre TRIGANO a amélioré sensiblement son statut :

- → Multiplication du nombre de titres par cinq le 12 septembre 2000
- → Eligibilité au SRD (service de règlement différé) le 27 novembre 2000
- → Cotation au continu A le 1er décembre 2000
- → Intégration dans l'indice NEXT 150 le 21 décembre 2000
- → Intégration dans l'indice SBF 250 le 2 mars 2001.
- → Augmentation du flottant porté au 31 août 2001 à 40.49 %.
- → Fusion le 27 avril 2001 avec Raclet, dont le titre a été radié de la cote du second marché.

L'éligibilité au SRD a été prorogé pour une nouvelle année en septembre 2001.

Durant l'exercice, le titre a évolué de la façon suivante :

	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Volume de transactions en nombre de titres
09/00	25,64	31,00	97.421
10/00	23,51	29,40	113.082
11/00	26,50	38,36	302.023
12/00	34,00	42,20	188.554
01/01	34,38	47,00	867.142
02/01	44,53	54,75	505.322
03/01	37,50	50,90	373.868
04/01	41,28	48,00	262.910
05/01	39,50	47,65	377.872
06/01	37,00	46,00	157.462
07/01	31,45	40,90	175.834
08/01	30,21	36,00	215.406

La composition du capital au 31 août 2001 était la suivante :

<u> </u>		
	Répartition des actions en %	
_	31/08/01	31/08/00
M. François FEUILLET	50,89	50,94
EDE (autocontrôle)	6,02	6,17
Salariés et investisseurs financiers nominatifs	2,60	3,74
Flottant	40,49	39,15
TOTAL	100,00	100,00

Dans le cadre de la croissance régulière du dividende, votre Conseil vous propose la distribution d'un dividende de 0,14 € par action soit 0,21 € en incluant l'avoir fiscal, en progression de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Résultat de l'exercice	9.966.473,57 €
Report à nouveau	97.956,76 €
Total à affecter	10.064.429,33 €
Dotation à la réserve légale	498.323,68 €
Dividendes	1.584.949,38 €
Autres réserves	7.913.455,76 €
Report à nouveau	67.701,51 €
Total affecté	10.064.429,33 €

Votre Conseil vous rappelle que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Nominal Francs	Brut €	Avoir fiscal €	Total €
31/08/98	2,210,000	15,24	0,34	0,17	0,51
31/08/99	2,210,000	15,24	0,46	0,23	0,69
31/08/00	11.050.000	3,05	0,12	0,06	0,18

Le montant des charges non fiscalement déductibles au titre des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts s'élève à 12.373,07 €.

Votre Conseil vous propose également d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour un montant de 48.000 € et d'approuver les conventions conclues avec des sociétés ayant des administrateurs communs, conventions faisant l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Par ailleurs, nous vous informons des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L 225-1787 à L 225-186 du code de commerce relatifs aux options de souscription ou d'achat d'actions.

Le 27 avril 2001, vous avez autorisé pour une période de cinq ans votre Conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société à émettre. Le conseil a arrêté un plan de souscription d'actions lors de son conseil du 14 novembre 2001.

27 250 options de souscription d'actions ont été consenties à cinquante trois bénéficiaires au prix de 21,64 Euros et pourront être levées entre le 14 novembre 2006 et le 14 novembre 2007. Aucune option de souscription d'actions n'a été consentie aux mandataires sociaux de votre société.

Nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration est composé de six administrateurs : Madame Marie-Hélène FEUILLET et Messieurs François FEUILLET, Sylvain FEUILLET, Jean DUCROUX, François BALEYDIER, Michel BARBIER.

Les mandats d'administrateur de Madame Marie-Hélène FEUILLET ainsi que de Messieurs François FEUILLET et Jean DUCROUX arrivent à échéance le jour de votre assemblée. Nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle durée de six ans.

Vous êtes également appelés, lors de cette Assemblée, à délibérer sous forme extraordinaire, sur la mise en conformité des statuts de la société avec les nouvelles dispositions légales.

En conclusion de ce rapport, votre conseil vous demande d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés, et de voter les résolutions qui vous sont soumises.

***** • •

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES DES SOCIETES FRANCAISES CONSOLIDEES

Sociétés	Forme	Siège Social	Capital	N° d'immatriculation
	Sociale		Social	Siren
Trigano	SA	100 Rue Petit	45.284.268 €	722 049 459 RCS PARIS
		75019 Paris		
Foncière Parisienne	SA	100 Rue Petit	800.000 €	338 067 549 RCS PARIS
		75019 Paris		
E.D. Entreprises	SA	100 Rue Petit	640.000 €	350 630 521 RCS PARIS
		75019 Paris		
Trigano VDL	SA	100 Rue Petit	7.000.000 €	458 502 838 RCS PARIS
		75019 Paris		
Résidences Trigano	SA	100 Rue Petit	640.000 €	378 738 041 RCS PARIS
		75019 Paris		
Camping-cars Chausson	SA	100 Rue Petit	100.000 €	378 944 565 RCS PARIS
		75019 Paris		
Trois Soleils	SARL	100 Rue Petit	20.000 €	380 916 114 RCS PARIS
		75019 Paris		
Techwood	SARL	100 Rue Petit	76.225 €	351 216 759 RCS PARIS
		75019 Paris		
Autostar	SA	100 Rue Petit	1.000.000 €	333 120 434 RCS PARIS
		75019 Paris		
Arts et Bois	SA	100 Rue Petit	40.000 €	304 515 562 RCS PARIS
		75019 Paris		
Euro Accessoires	SA	100 Rue Petit	2.000.000 €	303 409 742 RCS PARIS
		75019 Paris		
Maître Equipement	SA	100 Rue Petit	400.000 €	310 096 938 RCS PARIS
		75019 Paris		
Trigano Service	SARL	100 Rue Petit	60.000 €	398 231 951 RCS PARIS
		75019 Paris		
Trigano MDC	SA	100 Rue Petit	6.000.000 €	304 878 408 RCS PARIS
		75019 Paris		
Clairval	SA	100 Rue Petit	320.000 €	339 697 138 RCS PARIS
		75019 Paris		
Raclet	SA	100 Rue Petit	1.600.000 €	354 039 356 RCS PARIS
		75019 Paris		
Plisson	SA	100 Rue Petit	840.000 €	775 735 020 RCS PARIS
		75019 Paris		
M.R.I.	SA	100 Rue Petit	40.000 €	313 897 209 RCS PARIS
		75019 Paris		
Abak	SA	100 Rue Petit	1.219.592 €	338 105 323 RCS PARIS
		75019 Paris		

Sociétés	Forme	Siège Social	Capital	N° d'immatriculation
	Sociale		Social	Siren
Artix	SA	100 Rue Petit	304.898 €	303 773 923 RCS PARIS
		75019 Paris		
Aliza	SARL	100 Rue Petit	45.735 €	379 129 182 RCS PARIS
		75019 Paris		
Amca-Noval	SA	100 Rue Petit	4.800.000 €	517 050 100 RCS PARIS
		75019 Paris		
Rulquin	SA	100 Rue Petit	1.000.000 €	309 358 273 RCS PARIS
		75019 Paris		
I.B.I.	SA	100 Rue Petit	600.000 €	345 039 069 RCS PARIS
		75019 Paris		
Anjou Remorques	SARL	100 Rue Petit	24.392 €	395 053 606 RCS PARIS
		75019 Paris		
Ecim	SA	100 Rue Petit	100.000 €	421 257 494 RCS PARIS
		75019 Paris		
SNC Trihome	SNC	100 Rue Petit	15.245 €	382 587 525 RCS PARIS
		75019 Paris		
SCI du Haut Eclair	SCI	100 Rue Petit	15.245 €	347 520 835 RCS PARIS
		75019 Paris		
SCI du Président	SCI	100 Rue Petit	15.245 €	403 103 799 RCS PARIS
Arnaud		75019 Paris		
SCI du Colonel Petit	SCI	100 Rue Petit	15.245 €	353 602 436 RCS PARIS
		75019 Paris		
SCI du Docteur	SCI	Le Haut Eclair	30.490 €	377 622 634 RCS PARIS
Legrand		72600 Mamers (Sarthe)		
SCI du Chanoine	SCI	100 Rue Petit	7.622,50 €	389 424 151 RCS PARIS
Dubois		75019 Paris		
SCI du Gouverneur	SCI	100 Rue Petit	15.245 €	412 194 557 RCS PARIS
du Vallon		75019 Paris		
SCI du Professeur	SCI	100 Rue Petit	15.245 €	414 374 066 RCS PARIS
Parmentier		75019 Paris		
SCI de l'Amiral	SCI	100 Rue Petit	15.245 €	423 685 445 RCS PARIS
Lebreton		75019 Paris		
SCI Duchesse de	SA	100 Rue Petit	15.245 €	432 806 685 RCS PARIS
Mirabel		75019 Paris		
Loisirs Finance	SA	5 Avenue de Kléber	8.000.000 €	410 909 592 RCS PARIS
		75116 Paris		

BILAN CONSOLIDE AU 31 AOUT 2001

ACTIF (en milliers d'euros)	31.08.2001 MONTANTS NETS	31.08.2000 MONTANTS NETS	PASSIF (en milliers d'euros)	31.08.2001 MONTANTS NETS	31.08.2000 MONTANTS NETS
- Ecarts d'acquisition (note 1)	28 771	29 863	- Capital social	45 284	33 691
			- Réserves	17 525	18 380
- Immobilisations incorporelles (note 2.1)	3 025	2 532	- Report à nouveau	98	3
			- Réserves consolidées	36 433	24 288
- Terrains et constructions	25 203	22 939	- Titres d'autocontrôle	(2 352)	(2 318)
- Autres immobilisations corporelles	24 253	17 756	- Résultat de l'exercice part du groupe	24 714	19 035
- Immobilisations corporelles (note 2.2)	49 456	40 695	- Capitaux propres du groupe (note 8)	121 702	93 079
- Titres des sociétés mises en équivalence (note 3.1)	4 101	3 031	- Intérêts minoritaires	1 523	8 614
- Autres titres de participations (note 3.2)	21	54			
- Autres immobilisations financières (note 3.3)	1 619	2 427	- Capitaux propres de l'ensemble	123 225	101 693
- Immobilisations financières	5 741	5 512	- Provisions pour risques et charges (note 9)	8 281	5 810
Total actif immobilisé	86 993	78 602			
- Stocks et en-cours (note 4)	110 096	86 718	- Dettes financières (note 10)	67 912	73 841
- Clients et comptes rattachés (note 5)	81 962	79 807	- Fournisseurs et comptes rattachés	74 622	73 219
- Autres créances (note 6)	16 689	11 822	- Dettes fiscales et sociales	28 729	24 884
- Valeurs mobilières de placement (note 7)	7 375	12 168	- Autres dettes (note 11)	14 203	12 633
- Disponibilités	13 074	21 554			
Total actif circulant	229 196	212 069	Total dettes	185 466	184 577
- Comptes de régularisation	2 739	2 773	- Comptes de régularisation	1 956	1 364
Total actif	318 928	293 444	Total passif	318 928	293 444

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

EXERCICE 2001

(en milliers d'euros)	AU 31.08.2001	AU 31.08.20 0	
	MONTANTS	MONTANTS	
- Chiffre d'affaires (note 12)	527 489	476 681	
- Production stockée	6 813	4 334	
- Autres produits d'exploitation	12 330	10 347	
Total produits	546 632	491 362	
- Achats consommés	(346 547)	(312 436)	
- Charges externes et autres	(57 246)	(50 912)	
- Impôts et taxes	(4 097)	(4 255)	
- Frais de personnel	(77 468)	(71 512)	
- Dotations aux provisions d'exploitation	(5 995)	(5 440)	
- Reprises de provisions d'exploitation	6 036	6 271	
- Transferts de charges	534	821	
- Dotations nettes aux amortissements	(8 456)	(7 457)	
Résultat d'exploitation	53 393	46 442	
- Résultat financier (note 13)	(7 390)	(7 170)	
Résultat courant	46 003	39 272	
- Résultat exceptionnel (note 14)	1 587	1 246	
- Impôt sur les sociétés (note 15)	(17 865)	(15 843)	
- Résultat des sociétés mises en équivalence	174	151	
Résultat avant dotation des écarts d'acquisition	29 899	24 826	
- (Dotations) Reprises des écarts d'acquisition (note 1)	(3 495)	(3 658)	
Résultat net	26 404	21 168	
Dont : Part du Groupe	24 714	19 035	
Part des minoritaires	1 690	2 132	
Résultat par action en Euros (part du groupe)	2,35 E du 12/09/2000)	1,84 ⁽¹⁾	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/08/2001	31/08/2000 ⁽¹⁾
Résultat d'exploitation	53 393	46 442
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie	8 415	6 626
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	8 232	7 255
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 302	3 527
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	2 693	1 913
Dotations aux amortissements charges à répartir	224	202
Reprises amortissements et provisions	-6 036	-6 271
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	61 808	53 068
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	22 219	5 758
Variation des stocks	18 768	8 662
Variation des créances clients	-182	6 582
Variation des dettes fournisseurs	-4 908	10 550
Variation des autres créances d'exploitation	3 579	-1 287
Variation des autres dettes d'exploitation	4 503	-2 912
Variation des comptes de régularisation actif	192	58
Variation des comptes de régularisation passif	543	619
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité	25 334	22 462
Frais financiers	9 600	8 844
Produits financiers	2 271	1 783
Charges exceptionnelles liées à l'activité	696	1 097
Produits exceptionnels liés à l'activité	626	359
Impôt sur les sociétés	17 935	14 663
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	14 255	24 848

⁽¹⁾ non audité par les commissaires aux comptes

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (suite)

	31/08/2001	31/08/2000 ⁽¹⁾
REPORT FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	14 255	24 848
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-19 470	-55 578
Acquisitions immobilisations. incorporelles	883	303
Acquisitions immobilisations corporelles	22 902	18 527
Acquisitions immobilisations. Financières	4 354	42 474
Cessions immobilisations	7 872	6 936
Variation des autres immobilisations financières	-797	1 210
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-12 304	37 411
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	1 348	1 011
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	41	C
Augmentations de capital en numéraire	0	C
Emission d'emprunts	9 411	40 471
Remboursements d'emprunts	19 835	1 343
Dividendes du moratoire AMCA	493	714
VARIATION DE TRESORERIE	-17 519	6 681
Variation de trésorerie	-17 519	6 681
Trésorerie d'ouverture	12 992	6 591
Disponibilités	33 723	12 748
Concours bancaires courants	20 451	15 104
Incidence des variations de cours des devises	-53	186
Incidence des variations de périmètre	-227	8 761
Trésorerie de clôture	-4 527	13 272
Disponibilités	20 450	33 723
Concours bancaires courants	24 977	20 451

⁽¹⁾ non audité par les commissaires aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

*** • •**

I –PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis en application du règlement 99-02 du comité de réglementation comptable. Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale les comptes des filiales dont le Groupe détient le contrôle directement ou indirectement.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, sont mises en équivalence selon la méthode directe.

Les sociétés sans activité ou celles sur lesquelles l'influence du Groupe est marginale, ne sont pas consolidées.

Les sociétés clôturant leur exercice social à une date différente du 31 Août 2001 sont consolidées sur la base de situations comptables établies à cette date.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé ont été éliminés.

Les principaux retraitements des comptes individuels des sociétés consolidées concernent la comptabilisation des impôts différés et les opérations de crédit bail.

Le résultat par action tient compte des actions d'autocontrôle dont le coût d'acquisition est imputé dans les capitaux propres. Il n'existe pas d'instruments financiers diluant le résultat par action.

PRINCIPES COMPTABLES

→ Fait générateur des ventes

• Véhicules de loisirs

Le chiffre d'affaires et la marge sont enregistrés lors de la facturation qui correspond généralement à la mise à disposition des véhicules sur les lieux de production.

Autres activités

Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont enregistrés lors de la facturation des produits, qui correspond généralement à leur livraison aux clients.

→ Ecart d'acquisition

L'écart entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres constitue l'écart de première consolidation qui comprend :

- Des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables et qui sont classés aux postes de bilan concernés dont ils suivent les règles comptables propres.
- Un solde résiduel non affecté.

Lorsqu'il est positif, il est inscrit à l'actif au poste écart d'acquisition. L'écart d'acquisition est rapporté au résultat selon un plan d'amortissement qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Lorsqu'il est négatif, il est inscrit au passif comme une provision qui est rapportée au compte de résultat selon un plan d'amortissement approprié.

→ Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent aux marques, fonds de commerce, brevets, procédés et logiciels possédés par les sociétés du Groupe.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et font l'objet d'une provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée, notamment, en fonction du chiffre d'affaires réalisé et de sa contribution aux résultats du Groupe.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût de revient d'origine. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie estimée du bien et de son utilisation :

- Constructions	20 à 40 ans linéaire
- Agencements et aménagements	
des terrains et constructions	5 à 20 ans linéaire
- Agencements, installations	
industrielles	5 à 10 ans linéaire
- Matériel et outillage industriel	2 à 10 ans linéaire
	ou dégressif
- Matériel de transport	2 à 5 ans linéaire
- Matériel de bureau et	2 à 5 ans linéaire
informatique	ou dégressif
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire

Les opérations de crédit bail, immobilier et mobilier, ont été retraitées dans les comptes consolidés. Ont été exclues les opérations de faible valeur unitaire.

→ Autres titres de participation

Les autres titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité est considérée, principalement, par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

→ Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matières ainsi que les charges directes et indirectes de production.

→ Provisions sur stocks

Les matières premières et composants inactifs sont dépréciés de 20 à 100 % en fonction de leur degré de vétusté et de leur possibilité de revente ou de réutilisation dans les fabrications futures.

Les produits finis et marchandises font l'objet d'une provision lorsque leur valeur réalisable nette (prix de vente sous déduction d'un taux forfaitaire de 10 % pour couvrir les frais liés à la commercialisation) est inférieure au prix de revient.

Les pièces détachées sont dépréciées en fonction de leur taux de rotation.

→ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

→ Provisions sur clients

Une provision individualisée pour dépréciation est comptabilisée lorsque des événements fondamentaux font douter de la réalité du paiement d'une créance (mise en redressement ou liquidation judiciaire, impayés nombreux...). Cette provision tient compte, le cas échéant, des garanties obtenues.

Une provision statistique est constituée pour les créances échues depuis plus de deux mois, en fonction d'un taux de dépréciation par tranche de retard de paiement, allant de 10 % à 90 % du montant hors taxes de la créance.

→ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au coût d'acquisition

→ Provisions pour risques et charges

Provision pour garantie

La provision correspond au coût potentiel engendré par les garanties contractuelles données aux clients. Elle est établie en fonction des données statistiques du coût de cette garantie par activité.

Provision pour pertes de change

Les dettes ou créances en devises figurent pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en écart de conversion.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques

Les disponibilités en devises détenues à la clôture de l'exercice et destinées au règlement des approvisionnements de la saison sont évaluées au cours de fin d'exercice. Cette réévaluation n'a pas d'incidence sur le compte de résultat.

→ Impôts différés

Les différences temporaires résultant de charges ou de produits inclus dans le résultat consolidé d'un exercice, mais déductibles ou imposables fiscalement au cours d'exercices différents, sont calculées, société par société, selon la méthode du report variable.

Les crédits d'impôts futurs résultant des déficits fiscaux reportables ou amortissements réputés différés sont comptabilisés lorsque leur imputation sur les bénéfices futurs est probable à court terme.

→ Conversion des états financiers en devises Les comptes des filiales étrangères sont convertis de la façon suivante :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis aux cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les écarts de conversion sont enregistrés dans les capitaux propres.

→ Couvertures de taux et de change

Couvertures de taux

L'anticipation d'une stabilité des taux EURIBOR pour l'exercice 2001 a conduit le Groupe à ne pas adopter une politique de couverture totale de taux pour ses financements à taux variable.

• Couvertures de devises

Le Groupe se couvre :

- à l'achat, sur le dollar américain et la livre sterling (accessoirement sur le yen japonais et le dollar australien).
- à la vente, sur la livre sterling.

Les couvertures sont conclues en fonction des cours pris en compte pour déterminer les prix d'achat et/ou les prix de vente, avec pour objectif de sécuriser la marge commerciale.

II – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 - Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt détenu		% de Contrôle au	
		31.08.01	31.08.00	31.08.0	
Sociétés consolidées par intégration globa			1414		
- Trigano	France		société mère		
Foncière Parisienne		100,00	100,00	100,00	
E.D. Entreprises	"	100,00	100,00	100,00	
Trigano VDL ⁽²⁾	"	100,00	100,00	100,00	
S.I.R. Freizeitartikel	Allemagne	100,00	100,00	100,00	
Caravans International	Italie	90,00	90,00	90,00	
Arca 2001 S.p .A POMEZIA (1)		70,00	-	70,00	
Trigano Gmbh ⁽²⁾	Allemagne	100,00	100,00	100,00	
Autotrail	Angleterre	73,14	69,30	80,88	
Riviera France	France	45,88	45,90	50,98	
Camping-cars Chausson	11	100,00	100,00	100,00	
Trois Soleils	11	79,00	79,00	79,00	
Techwood	11	99,90	99,90	99,90	
Arts et Bois (1)	France	99,75	-	99,75	
Autostar	France	92,35	92,34	92,35	
Trigano Belgium	Belgique	100,00	100,00	100,00	
Euro Accessoires	France	100,00	100,00	100,00	
Maître Equipement	II.	100,00	100,00	100,00	
Trigano Service (1)	п	95,00	-	95,00	
Trigano MDC (2)	п	100,00	100,00	100,00	
Clairval	11	100,00	100,00	100,00	
Terres Neuves (1)	Tunisie	99,94	-	99,94	
Trio Sport International	Danemark	100,00	100,00	100,00	
Résidences Trigano ⁽²⁾	France	100,00	100,00	100,00	
Raclet (1)	II.	100,00	-	100,00	
Plisson (3)	11	99,84	65,39	99,84	
M.R.I. (3)	II.	100,00	65,09	100,00	
Abak (3)	п	100,00	65,59	100,00	
Artix (3)	п	100,00	65,57	100,00	
Amca-Noval (3)	п	100,00	66,54	100,00	
Rulquin (3)	п	100,00	66,53	100,00	
I.B.I. (3)	п	100,00	66,49	100,00	
Delwyn Enterprises (3)	Irlande (Nord)	100,00	66,54	100,00	
Sorelpol (3)	Pologne	100,00	66,54	100,00	
Aliza (3)	France	100,00	66,40	100,00	
Anjou Remorques (3)	п	100,00	66,33	100,00	
ECIM ⁽³⁾	11	51,00	33,92	51,00	
S.N.C. Trihome	п	100,00	100,00	100,00	
S.C.I. du Haut Eclair	11	100,00	100,00	100,00	
S.C.I. du Président Arnaud	11	80,00	80,00	80,00	
S.C.I. du Colonel Petit	11	80,00	80,00	80,00	
S.C.I. du Docteur Legrand (3)	п	40,00	26,24	40,00	
S.C.I du Chanoine Dubois (3)	11	60,00	39,92	60,00	
S.C.I. du Gouverneur du Vallon	п	60,00	39,92	60,00	
S.C.I. du Professeur Parmentier	п	80,00	80,00	80,00	
S.C.I. de l'Amiral Lebreton	п	93,00	93,00	93,00	
S.C.I. Duchesse de Mirabel ⁽¹⁾	п	95,00	95,00 95,00	95,00	
		75,00	75,00	75,00	
ociétés consolidées par mise en équivale		40.00	40.00	, o o =	
Loisirs Finance	France	49,00	49,00	49,00	

⁽¹⁾ Entrées dans le périmètre de consolidation

⁽²⁾ Modification de la dénomination sociale

⁽³⁾ Variations liées à la fusion Trigano - Raclet

2.2 - Evolution du périmètre Fusion Trigano - raclet

La fusion entre les sociétés Trigano et Raclet a fait disparaître la société Raclet du périmètre de consolidation (65,60% de pourcentage d'intérêt au 31/08/2000). La suppression de ce niveau intermédiaire à fait augmenter le pourcentage d'intérêt dans les filiales qui étaient détenues par Raclet (renvoi 3 liste des sociétés). La baisse des intérêts minoritaires est liée à cette opération (voir note 8).

RACLET

Après l'opération de fusion Trigano – Raclet, il a été apporté à la société Triganostore, non consolidée antérieurement, la branche d'activité camping. Cette nouvelle structure a pris comme dénomination sociale Raclet.

III - NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Note 1 - Ecarts d'acquisition

DELWYN ENTERPRISES

Cette société est consolidée sur la base d'une détention à 100% compte tenu de l'engagement d'acquérir avant le 2 janvier 2005 la totalité du capital selon des conditions définies.

ARCA 2001 S.P.A. - POMEZIA

Le groupe a acquis 70 % du capital de la société. L'écart d'acquisition de 2.366 K€ est amorti sur 10 ans

ARTS ET BOIS

Le groupe a acquis 100 % du capital de cette société.

(en milliers d'euros)	Durée d'amortissements-	Valeur nette	Ecart d'acquisition	Dotations de	Valeur nette
		31.08.2000	de l'exercice	l'exercice	31.08.2001
- Trigano/Raclet	5	613	52	247	418
- Caravans International	10	28 725		3 192	25 533
- Clairval	5	198		66	132
- Autostar	5	107		53	54
- Trois Soleils	5	43		21	22
- Delwyn Enterprises	5	146		49	97
- Auto-Trail	10		429	43	386
- Arca 2001 S.p.A. Pomezia	10		2 366	237	2 129
- Arts et Bois	1		43	43	
- Anjou Remorques	5	31		31	
Total		29 863	2 890	3 982	28 771

La dotation aux amortissements de l'exercice figurant au compte de résultat s'élève à 3 495 K€, après

imputation des reprises de provisions (487 K€). Elle s'impute en totalité sur le résultat part du groupe

Note 2 - Immobilisations incorporelles et corporelles 2.1 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brut	31.08.2001 Amortissements ou provisions	Net	Net au 31.08.2000
- Concessions brevets, marques, droits				
similaires	3 271	1 720	1 551	1 265
- Frais d'établissement	149	94	55	82
- Fonds commercial	1 061	230	831	831
- Autres immobilisations incorporelles	1 692	1 104	588	354
Total	6 173	3 148	3 025	2 532

2.2 -Immobilisations corporelles

-	31.08.2001			
(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net	au
				31.08.2000
- Terrains et agencements (1)	2 541	442	2 099	2 046
- Constructions (1)	37 336	14 232	23 104	20 893
- Installations techniques, matériels				
et outillages industriels (1)	30 554	23 480	7 074	6 403
- Autres immobilisations corporelles .	22 719	8 485	14 234	10 676
- Immobilisations en cours	2 945	-	2 945	677
Total	96 095	46 639	49 456	40 695
- Au 31 août 2000	82 289	41 594		
- Variation du périmètre	760	461		
- Acquisitions de l'exercice (2)	22 902	-		
- Sorties de l'exercice (3)	(9 762)	(3 519)		
- Variation de change	(94)	(38)		
- Dotations de l'exercice	-	8 141		
Total	96 095	46 639		

Note 3 - Titres de participation

3.1 - Titres des sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08.2000
- Loisirs Finance	4 101	3 031

3.2 - Autres titres de participation

(en milliers d'euros)	% de détention	31.08.2001	31.08.2000
- Ufac ⁽¹⁾	34,0	21	21
- Terres Neuves Tunisie (2)	100,0		33
Montant brut		21	54

⁽¹⁾ Société dont l'impact de non-consolidation est marginal.

⁽¹⁾ Dont opérations de crédit-bail (cf. note 19)(2) Dont camping-cars pour la location : 9 735 K€

⁽³⁾ Dont camping-cars pour la location : 7 099 K€

⁽²⁾ Société entrée dans le périmètre le 1/09/2001.

3.3 - Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08.2000	
- Autres titres immobilisés (1)	452	506	
- Prêts	1 189	1 190	
- Dépôts et cautionnement versés	344	1 134	
- Divers	447	330	
Montant brut	2 432	3 160	
- Provisions ⁽¹⁾	(813)	(733)	
Montant net	1 619	2 427	

⁽¹⁾ Dont titres provisionnés à 100 % : 439 K€

Note 4 - Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08.2000	
- Marchandises	15 964	15 223	
- Produits finis	36 150	27 619	
- En-cours	8 095	7 163	
- Matières premières	53 171	41 191	
Montant brut	113 380	91 196	
- Provisions	(3 284)	(4 478)	
Montant net	110 096	86 718	_

Note 5 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08.2000	
- Clients et comptes rattachés	86 453	83 468	
- Provisions pour dépréciation	(4 491)	(3 661)	
Montant net	81 962	79 807	
- Effets escomptes non échus	12 534	8 596	

Note 6 - Autres créances

(en milliers d'euros)		31.08.2001		31.08.2000
	- 1 an	+ 1 an	Total	Total
- Personnel	96	29	125	149
- Etat, autres collectivités territoriales,				
organismes sociaux	8 278	189	8 467	6 509
- Divers	5 312		5 312	3 341
- Impôt différé actif	2 850		2 850	1 887
Montant brut	16 536	218	16 754	11 886
- Provisions			(65)	(64)
Montant net			16 689	11 822

Note 7 - Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08. 2000
- Sicav monétaires	7 374	12 167
- Valeurs mobilières	1	1
Total	7 375	12 168

Note 8 - Variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Capitaux	Intérêts	
(en militers d'édires)	Propres	minoritaires	
- Capital et réserves consolidées au 31 août 2000	74 044	6 482	
- Résultat consolidé au 31 août 2000	19 035	2 132	
Total au 31 août 2000	93 079	8 614	
- Modifications liées à l'évolution du périmètre	-	(8 712)	
- Augmentation de capital	5 351		
- Titres d'autocontrôle (1)	34	-	
- Distribution de dividendes	(1 348)	(41)	
- Variation de l'écart de conversion	(128)	(28)	
Sous-total	96 988	(167)	
- Résultat 2001	24 714	1 690	
Total au 31 août 2001	121 702	1 523	

⁽¹⁾ Le groupe détient 683 828 actions de la société mère. Le montant de l'autocontrôle imputé sur les réserves consolidées du Groupe est de 2 352 K€.

Note 9 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08. 2000	
- Provisions pour garantie	2 219	1 931	
- Provisions pour litiges et risques divers	3 100	2 728	
- Provisions pour risques s/passif	-	33	
- Impôt différé passif	1 156	1 116	
- Provision écart d'acquisition sur titres	1 806	2	
Total	8 281	5 810	

Note 10 - Dettes financières

•	Au 31.0	08.2001	Au 31.08.2000		
(en milliers d'euros))	Dettes financières	Crédit-bail	Dettes financières	Crédit-bail	
- Emprunts de plus de cinq ans	2 631	3 601	2 646	2 491	
- Emprunts de un àcinq ans	23 234	2 978	35 862	2 523	
- Autres dettes de un àcinq ans	740		546	-	
- Emprunts à moins d'un an	8 939	813	8 697	625	
Sous-total	35 544	7 392	47 751	5 639	
- Concours bancaires courants	24 976		20 451	-	
Total	60 520	7 392	68 202	5 639	
	67	912	73	841	

Note 11 - Autres dettes

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08. 2000
- Dettes liées a un plan de continuation (1)		
• A un an au plus	1 194	1 041
• Un àcinq ans	5 160	4 085
Plus de cinq ans		1 720
Sous-total	6 354	6 846
- Autres dettes	7 849	5 787
Total	14 203	12 633

⁽¹⁾ Dettes sans intérêts conformément aux dispositions du plan de continuation des sociétés Amca-Noval et M.R.I. après déduction des créances acquises par le groupe à hauteur de 4 740 K€

Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires consolidé

(en milliers d'euros)	2001	%	2000	%
- Véhicules de loisirs	370 771	70,3	322 502	67,7
- Accessoires de véhicules de loisirs .	36 275	6,9	31 445	6,6
- Matériel de camping	37 362	7,1	43 491	9,1
- Equipement du jardin	38 745	7,3	39 634	8,3
- Remorques	40 716	7,7	36 288	7,6
- Sous-traitance et divers	3 620	0,7	3 321	0,7
Total	527 489	100,0	476 681	100,0
Dont : • France	319 710	60,6	289 040	60,6
Exportation	207 779	39,4	187 641	39,4

Note 13 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08.2000
- Intérêts et produits financiers ⁽²⁾	1 512	1 467
- Intérêts et charges financières ⁽³⁾	(9 258)	(8 678)
- Autres (charges) ou produits (1)	416	150
- Dotations aux provisions financières	(169)	(201)
- Reprises de provisions financières	109	92
Total	(7 390)	(7 170)

(1) Dont produits liés au plan de continuation Amca-Noval 0 K€

(2) Dont escomptes obtenus 713 K€

(3) Dont escomptes accordés 2 736 K€

Note 14 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros))	31.08.2001	31.08.2000
- Résultats des cessions d'immobilisations	1 103	1 282
- (Dotations) ou reprises de provisions	521	579
- Autres éléments exceptionnels	(37)	(615)
Total	1 587	1 246

Note 15 - Impôts sur les sociétés

Le rapprochement entre la charge d'impôts comptabilisée (17.865 K€) et la charge théorique d'impôts pour les sociétés intégrées globalement (15.580 K \in) s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros))	31.08.2001	31.08.2000
- Résultat net	26 404	21 168
- Résultat des sociétés mises en équivalence	(174)	(151)
- Résultat des sociétés intégrées globalement	26 230	21 017
- Charge d'impôts comptabilisée	17 865	15 843
Résultat avant impôts	44 095	36 860
- Charge théorique d'impôts	15 580	13 513
- Variation des reports déficitaires	(213)	250
- Variation d'amortissements réputés différés	(25)	14
- Variation des différences temporaires	120	(135)
- Différences permanentes	71	(83)
- Contribution sociale variation du taux d'IS France	236	
- Différences permanentes liées aux écarts d'acquisition	1 093	1341
- Impact des différences de taux d'imposition	1 003	943
Total rapprochement	2 285	2 330
Charge d'impôts comptabilisée	17 865	15 843

Au 31 Août 2001, le solde d'impôts différés actif inclus dans le poste "autres créances" s'élève à 2.850 K€, et le solde d'impôts différés passif, inclus dans le poste "provisions pour risques et charges" s'élève à 1.156 K€.

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08. 2000
- Déficits fiscaux	484	969
- Amortissements réputés différés	947	1 054
- Différences temporaires	(174)	94
- Moins-values a long terme	3 637	3 637

Note 16 - Effectifs

Les effectifs du Groupe au 31 Août 2001 s'analysent comme suit :

Catégories	31.08.2001	31.08.2000	
- Cadres	206	205	
- Etdam	581	521	
- Ouvriers	1 963	1 728	
Total	2 750	2 454	

Note 17 - Engagements de retraite

Les indemnités conventionnelles de départ en retraite concernant le personnel du groupe sont prises en charge lors du départ des salariés.

Le montant actualisé de la charge potentielle que ces indemnités représentent est déterminé en fonction de la probabilité d'atteindre dans le groupe l'âge de la retraite. Le montant des engagements, actualisé au 31 Août 2001, est de 3 589 K€.

Note 18 - Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31.08.2001	31.08.2000
- Effets escomptés non échus	12 534	8 597
- Cautions données	3 564	5 867
Total	16 098	14 464

PAGE

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements exercice cumul		Valeur Nette
- Terrains	546	-	-	546
- Constructions	14 149	680	4 427	9 722
- Installations techniques, matériels				
et outillages	1 350	107	1 180	170
total	16 045	787	5 607	10 438

Engagements de crédit-bail							
		/ances /ées		Redevan	ices à pay	er	Prix
(en milliers d'euros)	. ,		1 an	1 à	+ 5 ans	Total	d'achat
	exercice	cumul		5 ans			Résiduel
- Terrains et							
constructions	544	6 763	1 129	4 077	4 046	9 252	-
- Installations techniques							
matériels et outillages	92	228	92	80		172	-
Total	636	6 991	1 221	4 157	4 046	9 424	-

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2001

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

***** • •

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés, de la société TRIGANO, établis en francs français, relatifs à l'exercice clos le **Erreur! Signet non défini.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 12 décembre 2001

Les Commissaires aux Comptes,

FIDULOR ASSOCIES MAZARS & GUERARD

Xavier LECAILLE Lionel GOTLIB Bruno BALAIRE

COMPTES SOCIAUX

BILANS COMPARES ACTIF

		Au 31.08.2001		Au 31.08.2000
(En milliers de francs)	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	15 404	4 536	10 868	10 671
Immobilisations corporelles :				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel outillage industriels	3 800 23 601	938 9 946	2 862 13 655	2 525 10 114
Autres	14 457	10 995	3 462	3 850
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	6 213		6 213	
_	48 071	21 879	26 192	16 489
Immobilisations financières : Participations Créances rattachées à des	439 064	5 323	433 741	399 233
participations	88 460	-	88 460	72 687
Prêts Autres	629	210	419 196	454 403
——————————————————————————————————————	196			
	528 349	5 533	522 816	472 777
Total actif immobilisé	591 824	31 948	559 876	499 937
Stocks et en-cours : Matières premières et autres approv En-cours de production de biens Produits intermédiaires et finis Marchandises				
Créances d'exploitation :				
Créances clients et comptes rattachés	14 045 73 771	200	14 045 73 571	8 785 56 769
	87 816	200	87 616	65 554
Créances diverses				65 554
Valeurs mobilières de placement	5 159 447		5 159 447	11 943 878
Charges constatées d'avance	613		613	438
Ecarts de conversion actif				
	94 035	200	93 835	78 813

BILANS COMPARES

(En milliers de francs)	au 31.08.2001	au 31.08.2000
CAPITAUX PROPRES		
Capital	297 045	221 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	28 833	843
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserves légales	10 239 -	7 998 -
Réserves réglementées	3 810	2 725
Autres réserves	72 067	109 000
Report anouveau	643	11
SITUATION NETTE		
Résultat de l'exercice	65 375	44 796
Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 288	1 378
Total capitaux propres	479 300	387 751
PROVISIONS		
Provisions pour risques	5 963	8 098
Provisions pour charges	0 700	0 0,0
Total provisions pour risques et charges	5 963	8 098
DETTES		
Dettes financières :		-
Obligations convertibles		-
Emprunts obligataires		-
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	132 809	135 000
Emprunts et dettes financières divers	2 980	4 697
	135 789	139 697
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation : Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0.40=	
Dettes fiscales et sociales	2 607 25 367	1 997
Dettes sur immobilisations financières	3 005	30 371
Dettes diverses :	30 979	32 368
Dettes uiverses : Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres	909	10 250
	707	10 200
	31 888	10 250
Produits constatés d'avance	771	586
Total dettes	168 447	182 901

COMPTES SOCIAUX

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

(En milliers de francs)	au 31.08.2001	au 31.08.2000
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue:		
Biens	40 457	35 462
Chiffre d'affaires net	40 457	35 462
Production stockée		
Production immobilisée	00	4-7
Subventions d'exploitation	89	47
Autres produits	11 520	11 063
Total des produits d'exploitation	52 066	46 572
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements(y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	13 500	12 037
Impôts, taxes et versements assimilés	1 768	1 654
Salaires et traitements	10 004	9 925
Charges sociales	4 407	4 265
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations :		
Dotations aux amortissements	4 647	3 319
Dotations aux provisions		
Sur actif circulant : Dotations aux provisions		
Pour risques et charges : Dotations aux provisions		
Autres charges	468	817
Total des charges d'exploitation	34 794	32 017
Résultat d'exploitation	17 272	14 555

COMPTES SOCIAUX

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

	au 31.08.2001	au 31.08.2000
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	63 737	34 749
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 298	4 479
Autres intérêts et produits assimilés	3 886	2 217
Reprises sur provisions et transferts de charges	232	1 349
	232	_
Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 355	1 443
Total des produits financiers	75 508	43 238
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	12	
Intérêts et charges assimilés	7 480	5 682
Différences négatives de change	2	2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	2
Total des charges financières	7 494	5 684
Résultat financier	68 014	37 554
Résultat courant avant impôts	85 286	52 109
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50	991
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	90	2 876
	6 762	3 600
teprises sur provisions et transferts de charges	0.702	0 000
Total des produits exceptionnels	6 902	7 467
Total des produits exceptionnels	6 902	7 467
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 902 25 897	7 467 12 534
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 902 25 897 49	7 467 12 534 411
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 902 25 897	7 467 12 534
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 902 25 897 49	7 467 12 534 411
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 902 25 897 49 674	7 467 12 534 411 1 930
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 902 25 897 49 674 26 620	7 467 12 534 411 1 930 14 875
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 902 25 897 49 674 26 620	7 467 12 534 411 1 930 14 875
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 902 25 897 49 674 26 620 (19 718)	7 467 12 534 411 1 930 14 875 (7 408)
Total des produits exceptionnels CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 902 25 897 49 674 26 620 (19 718)	7 467 12 534 411 1 930 14 875 (7 408)

***** • •

La présente annexe se rapporte au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Août 2001 dont le total est de 653 711 KF et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total est de 134 476 KF et dégageant un bénéfice de 65 375 KF.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er Septembre 2000 au 31 Août 2001.

***** • •

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées et dont l'énonciation est nécessaire à une bonne compréhension des comptes sont les suivantes :

1- Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux marques, dépôt de marques, brevets, procédés et logiciels possédés par la société. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels, procédés et brevets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation

Les dépôts de marques sont comptabilisés et amortis sur 10 ans en immobilisations incorporelles.

2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée du bien :

2.0	
Constructions	20 à 40 ans
➤ Agencements et aménagements des	
constructions	5 à 10 ans
➤ Installations techniques	5 à 10 ans
➤ Matériels et outillages	
industriels	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique,	
mobilier	4 à 10 ans
➤ Matériel micro-informatique	2 ans
➤ Matériel de transport	4 ans

3 - Immobilisation financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant, des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction ont fait l'objet d'une provision déterminée en fonction d'une actualisation au taux de 5%.

Les provisions pour risques filiales ainsi que les aides accordées à celles-ci sont comptabilisées au résultat exceptionnel.

4 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, sauf exception (voir note 3). Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 - Opération en devises

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

6 - Engagement en matière de pensions et retraites

Les charges correspondant aux engagements de la Société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées. Le montant potentiel de ces indemnités ne figure pas dans la présente annexe, en raison de son caractère non significatif.

7 – Faits marquants

- > Lors de l'AGE du 27.04.2001 la société TRIGANO a absorbé par fusion la société RACLET.
- > TRIGANO a apporté la branche d'activité camping à la Société TRIGANOSTORE qui a pris comme dénomination sociale RACLET.

II - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 – Actif Immobilisé

VALEURS BRUTES

En milliers de Francs	Valeur brute	Apport- fusion RACLET	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 946		2 234	785	15 404
Immobilisations corporelles					
Terrains	3 451		349		3 800
Constructions	18 826	1 676	3 099		23 601
Matériel informatique de bureau	12 038		1 458	663	12 833
Divers	1 401		657	434	1 624
Avances et acomptes			6 213		6 213
Total	35 716	1 676	11 776	1 097	48 071
Immobilisations financières					
Participations (1)	402 556	58 061	49 955	71 508	439 064
Créances rattachées	72 687		15 773		88 460
Prêts	653		43	67	629
Divers	403		43	250	196
Total	476 299	58 061	65 814	71 825	528 349
Total général	525 961	59 737	79 833	73 707	591 824

(1) cf note 16

AMORTISSEMENTS

En milliers de Francs	Amortissements en début de l'exercice	Apport- fusion RACLET	Dotations	Reprises	Amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	3 275		1 595	334	4 536
Immobilisations corporelles					
Agencement de terrains	927		11		938
Constructions	8 712	459	775		9 946
Matériel informatique de bureau	8 801		2 009	633	10 177
Divers	787	191	256	416	818
Total	19 227	650	3 051	1 049	21 879
Total général	22 502	650	4 646	1 383	26 415

NOTE 2 – Provision pour dépréciation d'éléments de l'actif

En milliers de Francs	Montant au début d'exercice	Apport- fusion RACLET	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations financières					
Participations	3 323	2 000			5 323
Créances rattachées					
Prêts	199		11		210
Total	3 522	2 000	11		5 533
Actif circulant (1)					
Autres créances	200				200
Total général	3 722	2 000	11		5 733

⁽¹⁾ les autres créances détenues sur des filiales et participations sont évaluées selon les mêmes principes que les titres de participation

NOTE 3 – Echéancier de prêts et de créances

En milliers de Francs	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations	88 460		88 460
Prêts	629	55	574
Autres immobilisations financières	196		196
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	14 045	14 045	
Autres créances (1)	73 771	54 215	19 556
Total	177 101	68 315	108 786

(1) dont créances sur les sociétés Amca-Noval et M.R.I. / 12.527 KF. Les créances ont été comptabilisées à leur valeur d'acquisition, bien que leur valeur nominale soit de 28.405 KF. Les plus-values sont constatées au fur et à mesure des payements conformément au plan homologué par le Tribunal de Commerce de Châteauroux. La dernière échéance est fixée au 11 Décembre 2005.

NOTE 4 – Valeurs mobilières de placement

En milliers de Francs	31/08/01	31/08/00
SICAV monétaires	5 150	11 935
Divers	8	8
Total	5 158	11 943

NOTE 5 – Autres informations sur les postes de l'actif (en milliers de Francs)

En milliers de Francs	31/08/01	31/08/00
Montants concernant les entreprises liées		
Participations	439 064	402 556
Créances rattachées	88 460	72 687
Clients et comptes rattachés	13 814	8 785
Autres créances	71 756	47 555
Total	613 094	531 583
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	613	438
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	613	438
Produits à recevoir		
Clients et comptes rattachés	13 095	687
Autres créances	7 880	3 937
Total	20 975	4 624

NOTE 6 - Composition du capital social

		NOMBRE DI	E TITRES		VALEUR
CATEGORIE	Au début de l'exercice	Crées	Réduction	A la clôture de l'exercice	NOMINALE
Actions	2 210 000	11 321 067	2 210 000	11 321 067	4 €

AGE du 12.09.2000

- Division de la valeur nominale des actions : 2 210 000 actions de valeur nominale de 100 F échangées contre 11 050 000 actions de 20 F de valeur nominale.
- Conversion du capital en Euros par prélèvement sur le compte « autres réserves ». La valeur nominale de l'action est portée à 4 \in de valeur nominale

AGE du 27.04.2001

Fusion par absorption de la société RACLET : création de 271 067 actions de $4 \in \text{de valeur}$ nominale pour rémunérer l'apport.

NOTE 7 – Provisions pour risques et charges

En milliers de Francs	Montant au début d'exercice	Apport fusion RACLET	Dotations	Reprises	Montant en fin d'exercice
Provision pour perte de change	1			1	
Provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles	3 418				3 418
Provisions pour risques filiales	4 679	3 952	675	6 761	2 545
Provisions pour restructuration					
Total	8 098	3 952	675	6 762	5 963

NOTE 8 – Echéancier des dettes

En milliers de francs		Montant	Dont à un an	Dont à plus d"un an et	Dont à plus
		brut	au plus	5 ans au plus	de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des					_
Etablissements de crédit		132 809	38 309	94 500	
Emprunts et dettes financières divers		2 980	174	696	2 110
Fournisseurs et comptes rattachés					
	Immobilisations	3 005	3 005		
	Fournisseurs	2 607	2 607		
Dettes fiscales et sociales		25 367	25 367		
Autres dettes		908	908		
Total		167 676	70 370	95 196	2 110

NOTE 9 - Autres informations sur les postes du passif

En milliers de Francs	31/08/01	31/08/00
Montants bruts concernant les entreprises liées		
Provisions pour risques et charges	2 545	4 679
Emprunts et dettes financières	1 464	167
Fournisseurs et comptes rattachés	28	30
Autres dettes	459	9 834
Total	4 496	14 710
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	293	137
Produits Financiers	478	449
Produits exceptionnels		
Total	771	586
Charges à payer		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	640	982
Dettes fiscales et sociales	2 513	2 465
Autres dettes		
Total	3 153	3 447

III – NOTE SUR LES COMPTES DE RESULTATS

NOTE 10 – Résultat financier

Informations concernant les entreprises liées

En milliers de Francs	31/08/01	31/08/00
Produits financiers		
Dividendes reçus sur titres de participation	62 511	33 521
Résultat des sociétés de personnes	1 226	1 228
Produits de prêts et comptes courants auprès des		
filiales du Groupe	8 394	4 961
Reprise sur provision filiales		1 339
Total	72 131	41 049

NOTE 11 – Résultat exceptionnel

En milliers de Francs	31/08/01	31/08/00
Moins values sur cession de titres	(2 148)	
Moins values sur cession d'immobilisations incorporelles	(1)	
Plus values sur cession d'immobilisations corporelles	32	2 464
Moins values sur cession d'immobilisations corporelles	(33)	
Dotations exceptionnelles sur filiales	(675)	(1 930)
Reprises sur provisions exceptionnelles sur filiales	6 762	3 600
Produits exceptionnels divers	93	992
Pertes exceptionnelles sur filiales	(23 655)	(12 432)
Charges exceptionnelles diverses	(93)	(102)
Résultat exceptionnel	(19 718)	(7 408)

IV – AUTRES INFORMATIONS

NOTE 12 – Rémunération des dirigeants

Les informations relatives aux rémunérations des dirigeants conduisant à donner des indications sur une rémunération individuelle ne sont pas communiquées dans la présente annexe.

NOTE 13 – Eléments de nature fiscale

Il n'existe pas de dettes d'impôts liées aux évaluations dérogatoires.

La société est la tête du groupe fiscal constitué avec les sociétés :

TRIGANO V.D.L. et EURO ACCESSOIRES.

NOTE 14 – Engagements financiers (hors bilan)

CREDIT BAUX

ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL (en milliers de Francs)							
Redevances payées Redevances à payer					er	TOTAL	Prix
	de l'exercice	cumulées	1 an	1an à 5 ans	plus de 5 ans	à payer	résiduel
Terrains et constructions	3531	3531	2087	8479	11456	22022	

CAUTIONS DONNEES

NATURE	OBJET	BENEFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (EN KF)	SOCIETE CONCERNEE
Caution	Crédit bail immobilier	BATICENTRE	5 500	AMCA-NOVAL
Caution	Financière	BG BANK (Copenhague)	22 880	TRIO SPORTS INT.

NOTE 15 – Ventilation de l'effectif moyen

	31/08/01	31/08/00
Cadres	20	20
Employés	9	9
TOTAL	29	29

*** · •**

NOTE 16 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 AOUT 2001

(En milliers de Francs)

Fin			s propres d s Capital autres que	Quote-part du capital détenu	ital des titres détenus uu		Prêts et avances consentis par la société et non	nsentis par des cautions	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier	Dividendes encaissés par société	Observations
Filiales et Participations			le Capital	(en %)	Brute	Nette	encore remboursés	•	écoulé	exercice clos)	au cours de l'exercice	
A) Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute % du capital de la Société astre publication :												
1. Filiales (détenues à + de 50 %) :												
- TRIGANO V.D.L.		45 917	107 808	99,99	102 824	102 824	-	-	1 257 388	76 073		
- CARAVANS INTERNATIONA	L	101 631	(30)	90,00	91 468	91 468	78 538	-	721 887	3 516		
- TRIGANO M.D.C.		39 357	19 467	99,99	50 808	50 808	-	-	159 655	2 254		
- AMCA NOVAL		31 486	60 428	77,25	50 409	50 409	-	-	312 214	6 354		
- RACLET		10 495	17 326	99,80	27 513	27 513			94 687	1 049		
- EURO ACCESSOIRES		13 119	28 487	99,99	26 228	26 228	-	-	180 852	11 140		
- FONCIERE PARISIENNE		5 248	16 931	99,98	13 424	13 424	-	-	-	585		
- AUTOSTAR		6 559	31 536	92,34	12 059	12 059	-	-	218 279	4 822		
- ARCA 2001		11 807	(90)	70,00	8 265	8 265	9 446	-	1 643	(90)		
- SCI DU HAUT ECLAIR		100	-	99,99	4 637	4 637	-	-	1 986	1 204		31/12/2000
- PLISSON		5 510	3 932	79,87	4 494	4 494	887	22 880	39 306	1 327		
- AUTOTRAIL		2 087	29 942	3,00	3 597	3 597	-	-	184 554	12 251		
- M.R.I.		262	10 588	97,95	3 068	3 068	25 010	-	1 800	1 449		
2. Participations (détenues à - 50 %)												
-LOISIRS FINANCE		50 000	-	49,00	24 500	24 500			7 402	1 229		31/12/2000
B) Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur n'excède pas 1 % du capital de la astreinte à la publication :												
Filiales françaises (ensemble) Filiales étrangères (ensemble)					13 633 2 137	10 036 410	4 520 887					
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)												
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)												

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en Francs)

		NATURE DES INDICATIONS	1997	1998	1999	2000	2001
I	<u>(</u>	Capital en fin d'exercice					
	a/	Capital social	221 000 000	221 000 000	221 000 000	221 000 000	297 045 328
	b/	Nombre des actions ordinaires existantes	2 210 000	2 210 000	2 210 000	2 210 000	11 321 067
	c/	Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
	d/	Nombre maximal d'actions futures à créer ⇒ Par conversion d'obligations ⇒ Par exercice de droits de souscriptions					
II	<u>Or</u>	pérations et résultats de l'exercice					
	a/	Chiffre d'affaires hors taxes	18 063 352	21 809 502	26 450 721	32 176 961	40 457 304
	b/	Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 581 823	7 815 365	27 297 068	45 191 764	83 664 753
	c/	Impôts sur les bénéfices	(11 737 829)	(777 060)	(209 742)	(95 282)	192 780
	d/	Participation des salariés due au titre de l'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	
	e/	Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	23 194 656	8 134 517	20 050 563	44 796 235	65 375 781
	f/	Résultat distribué	4 220 000	4 862 000	6 630 000	8 840 000	10 392 587
П	Ré	sultats par actions					
	a/	Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	7,84	3,89	12,35	20,45	7,39
	b/	Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10,50	3,68	9,07	20,27	5,7
	c/	Dividende attribué à chaque action	2,00	2,20	3,00	0,80	0,9
V	Pe	<u>rsonnel</u>					
	a/	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	24	29	29	29	29
	b/	Montant de la masse salariale de l'exercice	8 077 087	9 206 172	9 126 121	9 924 661	10 067 268
	c/	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales)	3 705 539	4 038 828	4 059 544	4 265 221	4 470 253

 $^{^{(1)}\,}$ Economie d'impôt liée à l'intégration fiscale

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2001

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

*** · •**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2001 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société TRIGANO établis en Francs Français, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et de l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris le 14 Décembre 2001

Les Commissaires aux comptes

FIDULOR & ASSOCIES

MAZARS & GUERARD

Xavier LECAILLE

Lionel GOTLIB et Bruno BALAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2001

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

*** • •**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article D 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Ces conventions autorisées au cours de l'exercice sont présentées dans le tableau I, pages 3 à 5 du présent rapport :

- le tableau l présente les conventions autres que les avances et prêts.

Les personnes concernées par ces conventions (administrateur, directeur général, représentant permanent d'une personne morale administrateur) sont indiquées dans le tableau III du présent rapport en page 8.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II, pages 5 à 7 du présent rapport :

- le tableau l présente les conventions autres que les avances et prêts,
- le tableau II présente les avances et prêts.

Fait à Paris, le 12 décembre 2001

Les Commissaires aux Comptes,

FIDULOR ASSOCIES

MAZARS & GUERARD

Xavier LECAILLE Lionel GOTLIB Bruno BALAIRE

TABLEAU I : CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

A. CONVENTIONS NOUVELLES

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT (F HT)
Société AMCA NOVAL	Conclusion d'une convention de prestations de services informatiques	1 540 000
Société AMCA NOVAL	Conclusion d'une convention de prestations de services administratifs divers	610 000
Société ARCA s.p.a POMEZIA	Conclusion d'un contrat de commission de négociation sur les achats de châssis Fiat	485 468
	Abandon de créance d'un montant maximum de	8 100 000
	10 millions de francs.	
Société ARTIX	A ce titre le 31 août 2001, le compte courant de la société ARTIX a été abandonné avec clause de retour à meilleure fortune pour 8 millions cent mille francs.	
Société ARTS et BOIS	Conclusion d'un contrat de bail au titre de la location de locaux situés à Saint Berthevin (loyers et charges collectives)	15 000
	Conclusion d'une convention de prestations de	Pas de
Société ARTS et BOIS	services administratifs divers (effet à compter du 1/09/01)	facturation pour l' exercice
	Conclusion d'une convention de prestations	Pas de
Société ARTS et BOIS	Informatiques (effet à compter du 1/09/01)	facturation pour l' exercice
Société AUTOSTAR	Conclusion d'une convention de prestations Informatiques	175 000
0 1/1/ 11/700710	Conclusion d'une commission de négociation sur	2 547 613
Société AUTOSTAR	les achats de châssis automobiles	
	Conclusion d'un contrat de bail au titre des	1 184 500
Société EURO ACCESSOIRES	locaux situés à Tournon sur Rhône (loyers et	
	charges locatives)	
	Acquisition de 950 titres de la société TRIGANO	95 000
Société EURO ACCESSOIRES	SERVICES	
Société EURO ACCESSOIRES	Conclusion d'une convention de prestations de	1 497 800
	services administratifs divers	
Société EURO ACCESSOIRES	Conclusion d'une convention de prestations Informatiques	880 000

A. CONVENTIONS NOUVELLES (suite)

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT
		(F HT)
Société MAITRE EQUIPEMENT	Conclusion d'un contrat de licences de marques	Pas de facturation pour l'exercice
Société RACLET	Conclusion d'un contrat de licences de 63 marques	Pas de facturation pour l'exercice
Société RACLET	Conclusion d'un contrat de crédit bail au titre des	68 977
Societe RACLET	Locaux situés à Mamers	
	Abandon de créance d'un montant maximum de	9 900 000
	10 millions de francs.	
Société RESIDENCES TRIGANO	A ce titre, le 31 août 2001, le compte courant de la société RESIDENCES TRIGANO a été abandonné avec clause de retour à meilleure fortune pour neuf millions neuf cent mille francs.	
Société RESIDENCES TRIGANO	Conclusion d'une convention de prestations	275 000
SOCIETE RESIDENCES INIGANO	Informatiques	
SCI DUCHESSE DE MIRABELLE	Conclusion d'une convention de prestations de	30 000
	services administratifs divers	
SCI Du COLONEL PETIT	Conclusion d'un contrat de bail au titre des	(83 170)
	locaux situés à Tournon sur Rhône	
	Abandon de créances d'un montant maximum	335 000
Control AND ITALIA	de 546 785 908 lires italiennes.	
Société TRIGANO ITALIA	A ce titre, le 31 août 2001, le compte courant de la société TRIGANO ITALIA a été abandonné pour 335 000 francs	
Société TRIGANO MDC	Conclusion d'un contrat de bail au titre de la	1 144 029
	location des locaux situés à Roche de Glun	
Société TRIGANO MDC	Conclusion d'une convention de prestations	1 375 000
Societe INIGANO MIDC	informatiques	
Société TRIGANO MDC	Conclusion d'une convention de prestation de	913 000
Societe Trigano MDC	services administratifs divers	
Société TRIGANO SERVICES	Conclusion d'une convention de prestations informatiques avec effet au 1/09/01	Pas de facturation pour l'exercice

A. CONVENTIONS NOUVELLES (suite)

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT
_		(F HT)
	Conclusion d'une convention de prestations de	Pas de
Société TRIGANO SERVICES	services administratifs divers avec effet au 1/09/01	facturation pour
		l'exercice
Société TRIGANO VDL	Conclusion d'une commission de négociation sur	11 452 376
JOCICLE INIGANO VDE	les achats de châssis	
Société TRIGANO VDL	Conclusion d'un avenant au contrat de licence	4 680 116
Societe INIGANO VDL	de marque CHAUSSON	
Société TRIO SPORT INTERNATIONAL AS	A ce titre, le 31 août 2001, le compte courant de la société TRIO SPORT INTERNATIONAL AS a été intégralement abandonné	5 301 000

TABLEAU I: CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES

Application du décret du 23 mars 1967

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	<u>MONTANT</u>
		(F HT)
Société TRIGANO VDL	Prestations de services administratifs divers	2 750 000
Société TRIGANO VDL	Prestations de services informatiques	4 400 000
Société TRIGANO VDL	Redevances sur contrat de licence de marque	2 057 462
SOCIETE TRIGANO VDL	CARAVELAIR	
Société TRIGANO VDI	Redevances sur contrat de licence de marque	153 649
SOCIETE TRIGANO VDL	EUROSTAR	
Société TRIGANO VDL	Redevances sur contrat de licence de marque	4 080 928
SOCIETE TRIGANO VDL	CHALLENGER	
Société TRIGANO MDC	Loyers et charges locatives « Beaucouzé »	152 702
Société TRIGANO MDC	Redevances sur un contrat de licence de marque	175 130
SOCIETE TRIGANO MIDC	EUROVENT	

B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES

(suite)

Application du décret du 23 mars 1967

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT (F HT)
Société TRIGANO MDC	Redevances sur un contrat de licence de marque JAMET	223 050
Société TRIGANO MDC	Redevance sur un contrat de licence de marque GRUAU	535
Société TECHWOOD	Loyers et charges locatives « Seclin »	296 521
Société TECHWOOD	Prestations de services administratifs divers	110 000
Société TECHWOOD	Prestations de services informatique	220 000
Société EURO ACCESSOIRES	Redevances sur un contrat de licence de marque SADEC INTERNATIONAL	15 697
Société EURO ACCESSOIRES	Loyers et charges locatives « Rozoy sur Serre »	376 344
Société RACLET (ex TRIGANOSTORE)	Prestations de services administratifs divers	22 000
Société RACLET (ex TRIGANOSTORE)	Prestations de services informatiques	616 000
SCI COLONEL PETIT	Prestations de services administratifs divers	30 000
SNC TRIHOME	Prestations de services administratifs	30 000
Société TROIS SOLEILS	Prestations de services administratifs divers	308 000
Société TROIS SOLEILS	Prestations de services informatiques	132 000
Société PLISSON	Prestations de services administratifs divers	22 000
Société PLISSON	Prestations de services informatiques	220 000
Société IBI	Prestations de services administratifs divers	220 000
Société IBI	Prestations de services informatiques	440 000
Société ARTIX	Prestations de services administratifs divers	22 000
Société ARTIX	Prestations de services informatiques	330 000
SCI du Président ARNAUD	Prestations de services administratifs divers	30 000
Société MAITRE EQUIPEMENT	Prestations de services administratifs divers	292 000
Société MAITRE EQUIPEMENT	Prestations de services informatiques	241 993
SCI DU PROFESSEUR PARMENTIER	Prestations de services administratifs divers	30 000
Société ED Entreprises	Prestations de services administratifs divers	30 000
Société FONCIERE PARISIENNE	Prestations de services administratifs divers	30 000

B. CONVENTIONS	(suite)	
ANTERIEUREMENT APPROUVEES	Application du décret du 23 mars 1967	
SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT
		(F HT)
Société RESIDENCES TRIGANO (ex RESIDENCES MOBILES TRIGANO)	Loyers et charges locatives « Portes-les- Valence »	470 251
Société AUTOSTAR	Prestations de services administratifs divers	110 000
Société RULQUIN	Prestations de services administratifs	22 000
Société CLAIRVAL	Prestations de services administratifs	121 000
Société CLAIRVAL	Prestations informatiques	121 000

TABLEAU II : AVANCES ET PRETS					
SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT			
		(F HT)			
Société TRIGANO ITALIA	Avance en compte courant non rémunéré	176 841			
Société TRIHOME	Avance en compte courant non rémunéré	958 000			
Société RESIDEL	Avance en compte courant non rémunéré	200 000			
AMCA NOVAL	Cautionnement d'un contrat de crédit bail de Baticentre	10 335 888			

***** • •

TABLEAU III :
PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE 225-38

Sociétés		Administrate	urs concernés	
	M.FEUILLET François	Mme. FEUILLET Marie- Hélène	M. FEUILLET Sylvain	M. BARBIER
Société ARCA s.p.a POMEZIA	ADM	ADM		
Société ARTIX	ADM	ADM	ADM	
Société ARTS ET BOIS	ADM	ADM		
Société AUTOSTAR	ADM	ADM	ADM	
Société EURO ACCESSOIRES	ADM	ADM	ADM	
Société MAITRE EQUIPEMENT	ADM	ADM	ADM	
Société RACLET	ADM	ADM	ADM	
Société RESIDENCES TRIGANO	ADM	ADM	ADM	
SCI DUCHESSE DE MIRABELLE	ADM	ADM		
SCI DU COLONEL PETIT	ADM			
Société TRIGANO ITALIA	ADM			
Société TRIGANO MDC	ADM	ADM	ADM	
Société TRIGANO SERVICES	ADM			
Société TRIGANO VDL	ADM	ADM	ADM	ADM
Société TRIO SPORT INTERNATIONAL AS	ADM	ADM		

TEXTES DES RESOLUTIONS

***** • •

I - RESOLUTIONS DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME ORDINAIRE

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 août 2001 faisant ressortir un bénéfice de $9.966.473,57 \in (65.375.781 \text{ F.})$, ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 août 2001 faisant ressortir un bénéfice de 26.403.919,23 € (173.196.389 F), ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

Troisième résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du code du commerce, approuve les opérations relatées dans ce rapport

Quatrième résolution

Sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide d'affecter :

	Francs	€
Bénéfice de l'exercice	65 375 781	9 966 473,57
Majoré du report à nouveau	642 554	97 956,76
Total à affecter	66 018 335	10 064 430,33

Aux comptes suivants :

	Francs	€
Dotation à la réserve légale	3 268 789	498 323,68
Dividendes	10 396 587	1 584 949,38
Autres réserves	51 908 867	7 913 455,76
Report à nouveau	444 092	67 701,51
Total affecté	66 018 335	10 064 430,33

Le dividende de $0.14 \in (0.92 \text{ F})$ par action sera mis en paiement le 15 janvier 2002.

Les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	31/08/98	31/08/99	31/08/00	
Nb d'actions au capital	2 210 000	2 210 000	11 050 000	€
Prix en Francs	100,00	100,00	26,24	4,00
Dividende brut en F	2,20	3,00	0,80	0,12
Avoir fiscal en en F	1,10	1,50	0,40	0,06
Total	3,00	4,50	1,20	0,18

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'attribuer au conseil d'administration des jetons de présence d'un montant de 48.000 euros.

Sixième résolution

L'assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de monsieur François Feuillet arrive à échéance ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007.

Septième résolution

L'assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de madame Marie-Hélène Feuillet arrive à échéance ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007.

Huitième résolution

L'assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de monsieur Jean Ducroux arrive à échéance ce jour, renouvelle son mandat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2007.

Neuvième résolution

L'assemblée prend acte de ce que Duhamel Kahn et Associés –672 004 215 R.C.S. PARIS – dont le siège social est à PARIS 13 ème 10 rue Vandrezanne, commissaire aux comptes titulaire, a pris pour dénomination sociale Fidulor Associés suite à l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2001.

Dixième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes en vue d'effectuer les formalités légales de dépôt et de publicité.

II - RESOLUTIONS DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE DELIBERANT SOUS FORME EXTRAORDINAIRE.

Onzième résolution

L'assemblée décide de modifier les statuts actuels de la société afin de les mettre en harmonie avec les dispositions du nouveau code de commerce défini par l'ordonnance n° 2000-912 du 18 septembre 2000, et avec celles de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques.

Douxième résolution

Dans l'article 7 des statuts, la référence à l'article « 263-1 de la loi 66.537 du 24 juillet 1966 » est remplacée par « L 228-2 du code de commerce ».

Treizième résolution

Dans l'article 10 des statuts, la référence à l'article « 217-2 de la loi 66.537 du 24 juillet 1966 » est remplacée par « L 225-209 du code de commerce ».

Quatorzième résolution

Dans l'article 11.1 des statuts, Le corps de phrase « l'article 356-1 de la loi 66.537 du 24 juillet 1966, et par application de l'article 356-1 al.5 de la même loi » est remplacé par « l'article L 233-7 du code de commerce, ».

Quinzième résolution

Dans l'article 11.2 des statuts, « 356-1, al. 6 de la loi précitée » est remplacé par « L 233-7 du code de commerce, ».

Seizième résolution

Le premier alinéa de l'article 14.1 des statuts est remplacé par : « Le conseil d'administration nomme parmi ses membres un Président, personne physique, qui le représente.

Le Président du conseil d'administration assure sous sa responsabilité la direction et l'organisation des travaux du conseil d'administration. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société. »

Dixseptième résolution L'article 14.4 des statuts est supprimé.

Dixhuitième résolution

Les articles 15 et 16 des statuts sont remplacés par :

« ARTICLE 15 - DIRECTION GENERALE »

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social, même en ce qui concerne les actes de disposition, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration ; il peut substituer.

Le conseil d'administration pourra décider, lors de sa nomination, que son Président exercera également les fonctions de Directeur Général. Dans ce cas, il aura le titre de « Président – Directeur Général ». A défaut, le conseil d'administration devra nommer un Directeur Général, personne physique.

Nul ne peut exercer les fonctions de directeur général s'il est âgé de plus de soixante-dix (70) ans.

<u>« ARTICLE 16 – DIRECTEURS GENERAUX</u> DELEGUES »

Le conseil d'administration peut désigner un ou deux Directeurs Généraux Délégués, personnes physiques, dans les conditions prévues par la réglementation, pour assister le Président – Directeur Général ou le Directeur Général. Le Directeur Général Délégué disposera des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Nul ne peut exercer les fonctions de directeur général délégué s'il est âgé de plus de soixante-dix (70) ans. »

***** • •